

Communiqué de presse

CP/SG/33/JT/11

Paris, le 22 novembre 2011

Le Secrétaire général de la Francophonie dépêche une mission d'information et de contact en République Démocratique du Congo

Suite à une invitation des autorités congolaises, Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, a décidé d'envoyer une mission d'information et de contact en République Démocratique du Congo (RDC) à l'occasion des élections présidentielle et législatives du 28 novembre 2011.

Cette mission, qui séjournera en RDC du 22 novembre au 1er décembre 2011, sera dirigée par Mohamed El Hacen Ould Lebatt, ancien Ministre des Affaires étrangères de Mauritanie, désigné au titre d'Envoyé spécial par le Secrétaire général pour suivre le déroulement de ces élections. La mission œuvrera en étroite collaboration avec les autres partenaires internationaux sur le terrain, notamment les Nations unies, l'Union africaine et l'Union européenne, conformément aux principes directeurs de la Francophonie en matière électorale et aux engagements pertinents consignés dans la Déclaration de Bamako.

Monsieur Ould Lebatt a effectué une première mission à Kinshasa du 6 au 13 novembre 2011 pour évaluer la situation politique et l'état d'avancement des préparatifs de ces élections déterminantes pour la consolidation de la paix dans cet Etat membre de la Francophonie. Il a saisi cette occasion pour appeler au calme et à la responsabilité de l'ensemble des acteurs politiques. Il a également déploré les appels à la violence constatés au cours de ces dernières semaines.

Par ailleurs, la Francophonie s'est engagée, à la demande des autorités nationales congolaises et des partenaires internationaux, à apporter son appui au renforcement des capacités des institutions chargées d'examiner les contentieux des élections. Deux séminaires d'échange d'expérience ont été organisés en juillet et en novembre 2011 à l'intention des magistrats de la Cour suprême de Justice, ainsi que des juristes de la Commission électorale nationale indépendante et de ceux du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication. Comme suite à sa demande, la Cour suprême de Justice bénéficiera d'une assistance juridique de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) tout au long de l'examen du contentieux électoral.

Enfin, l'OIF a apporté un soutien financier et en expertise à la Ligue des électeurs du Congo pour former ses observateurs en vue de leur déploiement sur l'ensemble du territoire national lors des scrutins du 28 novembre 2011. Cette action s'inscrit dans le cadre du soutien de l'OIF à l'appropriation de l'observation nationale des élections par les organisations de la société civile.

L'OIF compte 56 Etats et gouvernements membres, et 19 pays observateurs. Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

CONTACTS

Julie Tilman, Chargée de mission presse et communication auprès du Secrétaire général
julie.tilman@francophonie.org
Tél. + 33.1.44.11.12.68